

Importation de la viande—Loi

viande diminuait, le gouvernement réduisait les quotas d'importation. Par contre, quand la production connaissait un nouvel essor, on augmentait à nouveau les quotas d'importation. Cette mesure tendait à accentuer les variations du marché mondial de la viande. A présent, le gouvernement américain fixe des quotas d'importation supérieurs quand l'offre interne diminue et des quotas moindres quand celle-ci est suffisante. Le bill C-46 mettra en place un mécanisme stabilisateur quasi identique. Il vise essentiellement à renforcer la stabilité de l'industrie canadienne du bœuf.

Plusieurs députés l'ont examiné après son étude en première lecture ici même il y a quelques mois. Quand je dis qu'il s'agit de notre bill, c'est parce qu'il a été élaboré par mes adjoints et moi-même alors que j'étais ministre dans l'ancien cabinet libéral avant ce fameux court intermède. Mon collègue l'honorable John Wise, quant il était ministre de l'Agriculture, a également jeté un coup d'œil sur ce projet de loi. Le bill a donc été rédigé plusieurs fois avant de pouvoir enfin être étudié par la Chambre. Je suis donc tout surpris que nous l'étudiions aujourd'hui en deuxième lecture. Le comité va l'examiner et il se pourrait qu'il ait certaines modifications à nous proposer. Si ces modifications sont valables et constructives, nous nous y arrêterons sérieusement.

Nous pensons que le bill assurera une meilleure stabilité à l'industrie canadienne du bœuf. Certes, il ne répondra pas à tous les besoins mais du moins il existera et les gens pourront s'y référer. Il fournira à nos éleveurs certaines garanties pour planifier leur élevage des prochaines années. Vous noterez, monsieur l'Orateur, que j'ai dit «certaines garanties». Le bill contribuera à stabiliser l'offre et les prix à la consommation et il fera connaître clairement à nos partenaires économiques notre position en matière d'importation de viande bovine.

Je suis persuadé que tous les députés approuveront un bill qui revêt une telle importance pour les éleveurs et les consommateurs canadiens. Je me ferai un plaisir de fournir de plus amples détails et de répondre aux questions au cours du débat.

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, je dois dire que je suis d'accord avec la dernière affirmation du ministre. Il trouve assez étrange qu'il ait fallu attendre si longtemps pour que cette importante mesure agricole franchisse la deuxième lecture à la Chambre. Car l'idée originale est celle qu'ont fait valoir les éleveurs en 1970. A cette époque-là l'Association canadienne des éleveurs avait fait une proposition à l'honorable Bud Olson, alors ministre de l'Agriculture. Les efforts entrepris par les éleveurs remontent donc à cette année-là.

Hier, je me suis brièvement entretenu avec le ministre. Je lui ai rappelé qu'il s'agissait d'une mesure sur l'importation de la viande. Et je ne perçois pas cet aspect de la mesure de la même façon que le ministre puisque nos préoccupations sont un peu antérieures aux siennes. Cependant, il reste que l'opposition officielle appuie sans réserve les principes du projet de loi. Nous acceptons que la deuxième lecture ait lieu aujourd'hui même et que le projet soit renvoyé pour un examen approfondi au comité permanent de l'agriculture qui aura l'occasion d'entendre tous les intéressés.

● (1430)

Le ministre se souviendra des initiatives des progressistes conservateurs à cet égard lors que nous étions au pouvoir en 1979. Entre autres, nous avons mis sur pied un comité consul-

tatif des importations de viande de bœuf qui s'est révélé très utile dans la consultation préalable de tous les secteurs de l'industrie de la production et de la commercialisation de la viande de bœuf. Suivit ensuite notre bill sur les importations de viande de bœuf, titre que nous lui avons alors donné, dont la première lecture était prévue pour le lendemain de jour où notre gouvernement fut renversé. Les députés de ce côté-ci de la Chambre se félicitent de voir qu'à tout prendre, le bill C-46 s'inspire des mêmes principes de base que notre propre projet de loi. Nous aimerions voir apporter certaines légères modifications, et j'y reviendrai un peu plus tard.

Arrêtons-nous d'abord un instant à la nécessité de régler les importations de bœuf. Notre propre industrie a désespérément besoin de reprendre confiance en elle-même, surtout pour l'avenir à long terme. Nos cycles de production de dix ans et nos politiques de dépannage à court terme habituelles ne suffisent absolument pas. Il nous faut des politiques à long terme. Plus de cycle des denrées est long, comme celui du bétail qui dure 10 ans, plus c'est important. Nos éleveurs doivent avoir des politiques à long terme qui les encourageront véritablement à revenir à l'élevage ou à s'y lancer pour la première fois ou, ce qui est plus important, à commencer à reconstituer nos troupeaux.

Il me paraît très significatif que l'industrie bovine du Canada se trouve encore au bas du cycle de l'élevage et du cycle d'approvisionnement du bœuf. Cela fait environ trois ans que nous nous trouvons dans ce creux et rien ne permet de prévoir une amélioration de la situation. Cette loi sur l'importation des viandes pourrait constituer la première d'une série de mesures d'encouragement à long terme pour notre industrie bovine. Elle signifierait que le gouvernement comprend bel et bien les problèmes des éleveurs et qu'il répond véritablement aux préoccupations des grands producteurs d'aliments du Canada.

Pourquoi, après trois années, nos cycles d'approvisionnement en bœufs et vaches n'ont-ils connu aucune reprise notable? Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Premièrement, 1980 a été une mauvaise année pour tous les éleveurs, particulièrement pour les engraisseurs, qui ont subi des pertes nettes totalisant 129 millions de dollars pour l'ensemble du Canada. C'est la pire perte depuis que l'on note ces chiffres, soit depuis 1970.

Deuxièmement, à partir de 1980, nous avons subi les taux d'intérêt les plus élevés de notre histoire, comme toutes les autres régions du Canada, naturellement, et aucun fléchissement de ces taux n'est en vue. En outre, il y a le facteur connexe de l'augmentation constante du prix des céréales fourragères et des frais d'exploitation. Ces hausses affectent surtout l'engraissement du bétail.

Troisièmement, il y a eu la sécheresse dans l'ouest du Canada. Les éleveurs de bétail ont réagi tout naturellement et de façon très appropriée à la sécheresse en réduisant leur troupeau proportionnellement à la réduction de nos stocks de fourrage. Nous avons connu plusieurs sécheresses ces dernières années. En fait, le problème semble maintenant permanent. Il y a eu d'abord la sécheresse de 1977, qui a été très grave. Ensuite, les six premiers mois de l'année 1980 ont frappé beaucoup plus durement les éleveurs de l'Ouest que les producteurs de céréales.